

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 90 • juin 2017

“ **DROITS** ” **DEVANT,** **VERS LA PAIX**

LES RESPONSABLES MILITAIRES DE LA PLATEFORME SENSIBILISES SUR LES VIOLENCES SEXUELLES LIES AU CONFLIT À **GAO**

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES SEXUELLES EN PÉRIODE DE CONFLIT : LE PLAIDOYER DES FEMMES DE **TOMBOUCTOU**

LE COMMANDANT DE LA FORCE APPELLE LE MOC À METTRE LA POPULATION EN CONFIANCE À **GAO**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO



8

3 PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME : POUR LA DIGNITE DE TOUTES ET TOUS, PARTOUT AU MALI

6 LES PARTIES SIGNATAIRES TRAVAILLENT À MIEUX EXPLIQUER L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION

8 GAO — LES RESPONSABLES MILITAIRES DE LA PLATEFORME SENSIBILISÉS SUR LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉS AU CONFLIT

10 SANTÉ DANS LA RÉGION DE KIDAL : LA MINUSMA APPUI LA COMMUNAUTÉ

12 JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES SEXUELLES EN PÉRIODE DE CONFLIT : LE PLAIDOYER DES FEMMES DE TOMBOUCTOU



10

13 GAO — LE COMMANDANT ADJOINT DE LA FORCE APPELLE LE MOC À METTRE LA POPULATION EN CONFIANCE

14 UNE VINGTAINÉ DES JEUNES DE LA RÉGION DE GAO AU CŒUR D'UNE FORMATION EN GESTION DE PROJET

16 EN BREF

18 COMMUNIQUÉS



13



14

PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME : POUR LA DIGNITE DE TOUTES ET TOUS, PARTOUT AU MALI



Le soleil plombe sur Konna, dans le cercle de Mopti. L'homme d'une soixantaine d'années assis sur un tapis de paille coloré chasse une mouche du revers de la main et reste un moment silencieux, les yeux rivés sur le sol. Il pousse un soupir avant de reprendre son témoignage ; un moment difficile, qui fait remonter à sa mémoire des souvenirs douloureux. Attentifs et empathiques, Abdouramane Bakayoko et Amadou Bâ, les chargés des droits de l'Homme de la MINUSMA, notent les détails de son histoire pour tenter de faire la lumière sur les allégations de violations de droits de l'Homme touchant sa famille.

Des entretiens comme celui-ci sont courants dans le cadre du travail d'investigation, au cœur des activités de la Division des droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA. Un travail qui consiste d'abord à recueillir les témoignages des victimes, aller à la rencontre des populations pour échanger sur leurs droits, afin de rapporter, et amener les autorités à agir et à poursuivre en justice les auteurs de ces violations. Une mission délicate, mais combien essentielle à la lutte contre

l'impunité, à la protection des droits de l'homme et au renforcement de l'état de droit au Mali.

« Nos équipes couvrent tous les événements où on a reçu des informations sur de possibles violations des droits de l'homme. La DDHP vient pour établir les faits. On parle en toute confidentialité aux gens, à ceux qui ont vu ou entendu, et on compile et recoupe les témoignages pour faire la lumière, » explique Abdouramane Bakayoko, chef d'équipe du bureau des droits de l'Homme de Mopti. « Ensuite, on va analyser les informations, confirmer le nombre de victimes, tenter d'identifier les auteurs, pour ensuite saisir les autorités. »

« Nous enquêtons sur les allégations d'abus de droits de l'Homme ; c'est un travail délicat, qui demande beaucoup de rigueur dans la collecte de l'information, » précise Amadou Bâ. Mais également une bonne dose d'empathie ; car témoigner est un processus difficile, qui ravive beaucoup d'émotions pour les victimes.

Une mission : découvrir la vérité

Le départ pour Konna a été fixé pour 8h. Comme chaque jeudi, jour de marché dans le village, une patrouille de la Police des Nations Unies, UNPOL, se rend à Konna. Cette semaine, une équipe du bureau de la DDHP se joint au convoi pour rencontrer des victimes alléguées de violations



de droits de l'Homme.

Le village de Konna est animé les jours de marché. S'il n'y a pas eu d'attaque de groupes extrémistes contre le village depuis l'intervention de Serval en 2013, la présence de certains éléments dans les environs se fait quand même sentir et la situation reste tendue. Le premier arrêt de la mission d'investigation sera donc le point de contrôle d'entrée du village, où l'équipe s'arrête pour discuter avec les forces de sécurité. L'adjudant en service de la gendarmerie de Konna rapporte le récent incendie d'une école primaire dans un cercle environnant. Les chargés des droits de l'Homme notent le témoignage pour vérification et enquête ultérieure, et rappellent l'importance de documenter de tels incidents et de partager l'information avec les équipes de la MINUSMA. Le convoi se remet en marche, non sans avoir échangé les contacts avec l'adjudant en service de la gendarmerie de Konna.

Une approche : confidentialité et discrétion

Pour éviter d'attirer l'attention sur les victimes, Abdouramane et Amadou se déplacent à pied jusqu'à une maison. « Nous ne venons pas avec une grosse équipe de sécurité et des militaires

très visibles ; nous essayons d'être discrets dans notre approche, c'est important pour le respect et la sécurité de la famille, » explique Abdouramane.

Tout en marchant, les collègues discutent des procédures. « On ne va pas parler avec les autorités du contenu des échanges sans l'accord des personnes interrogées, c'est important que ces dernières le sachent pour s'exprimer en toute confiance. Il est également important qu'elles nous disent ce qu'elles attendent des autorités pour qu'au besoin, nous puissions faire du plaidoyer, » souligne Abdouramane Bakayoko. Expliquer le déroulement de l'entretien en sélectionnant les mots justes est d'ailleurs la première étape lors des discussions avec les victimes.

Chaque entretien est différent. Certaines victimes sont réticentes à parler. D'autres s'ouvrent plus facilement. Chaque fois, les chargés des droits de l'Homme prennent le temps qu'il faut pour écouter et mettre la personne en confiance. « On demande souvent aux victimes si la gendarmerie, les autorités sont venues. Pour nous, c'est très important de savoir parce que ça montre que les autorités prennent action. Il faut aussi indiquer aux personnes interrogées que c'est un bon signe que ces gens viennent les rencontrer, que c'est la justice qui suit son cours, » précise Abdouramane.

Une responsabilité : lutter contre l'impunité

« Le plus difficile dans ce travail, c'est d'être toujours en contact avec des gens qui souffrent ; mais c'est un travail qui est aussi stimulant. Lorsqu'on réussit à obtenir des informations, c'est là qu'on peut agir, que des actions peuvent être prises. C'est ce qui est important, » constate Abdouramane qui travaille depuis 2007 sur les questions de droits de l'Homme.

« On interagit aussi avec les populations pour leur expliquer leurs droits. On leur donne des outils pour qu'elles puissent comprendre les limites, indiquer à certains acteurs que ce n'est pas leur rôle de prendre telle ou telle action, et dénoncer elles-mêmes, » précise-t-il.

Le travail d'investigation en est d'abord un de vérification ; cette étape permet ensuite d'activer le travail d'autres acteurs, au sein même de la MINUSMA. La section des Affaires civiles pourra, par exemple, travailler à la cohésion sociale à la suite de troubles dans une région spécifique.

« L'important, c'est de lutter contre d'impunité ; si on règle l'impunité, je pense que la majorité des problèmes seront réglés. La justice doit être équitable pour tous, » conclut Amadou Bâ.

Si vous êtes victimes ou témoins de violations ou d'abus des droits de l'Homme, vous pouvez contacter la Division des droits de l'Homme :

Bamako, Kayes, Sikasso, Ségou, et Koulikoro : **94951351** (Bambara, Songhaï, Français, Arabe, Tamasheq);

Gao et Ménaka : **94951663** (Bambara, Songhaï, Français, Tamasheq) ;

Kidal : **94951244** (Tamasheq, Arabe, Bambara, Songhaï) ;

Mopti : **94950028** (Bambara, Français, Bozo et Peulh) ;

Tombouctou : **94951177** (Bambara, Songhaï, Français) ;

Pour plus d'information sur le travail de la MINUSMA au niveau des droits de l'Homme, consultez :

<https://minusma.unmissions.org/droits-de-lhomme-MINUSMA>

LES PARTIES SIGNATAIRES TRAVAILLENT À MIEUX EXPLIQUER L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION



Les rideaux sont tombés sur les travaux de l'atelier de remise à niveau des formateurs sur l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Organisé par le Centre pour le Dialogue Humain (HD) et soutenu par la MINUSMA en collaboration avec le bureau du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'accord, cet atelier s'est déroulé, du 13 au 15 juin à Bamako, pour faire l'état des lieux de la mise en œuvre de l'accord et souligner les difficultés rencontrées dans sa diffusion et dans son appropriation, afin d'y trouver des alternatives.

Pendant les travaux, facilité par un modérateur de l'équipe de Médiation de Nations Unies, 50 participants venus principalement des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit représentant les mouvements armés et l'Etat, ont été outillés sur les thématiques issues des dispositions de l'Accord, notamment, les questions politico-institutionnelles, de défense et de sécurité, de développement économique et socio-culturel ainsi que de réconciliation, de justice et d'affaires humanitaires.

Le retour d'expérience des participants sur la diffusion de l'accord à la suite d'une première formation menée conjointement par les mêmes HD et

MINUSMA, en novembre 2015, a été l'un des moments forts des travaux.

Des témoignages de certains formateurs qui ont eu l'occasion de participer à 13 missions de restitution dans toutes les localités du Nord du Mali en 2016, ont fait état d'une bonne appréhension de l'accord par les populations locales, mais ont également déploré le manque de confiance entre les parties maliennes ainsi que l'absence d'inclusivité.

A la suite des débats, les formateurs ont identifié plusieurs messages-clefs et formulé des recommandations autour des réalisations parachevées et défis de l'accord.

A titre de réalisations, les formateurs ont focalisé sur des messages portant, entre autres, sur l'installation et la mise en place des autorités intérimaires et des collèges transitoires, la mise en place et opérationnalisation de la CTS, MOC, CNDDR, CNI, CNRSS, l'opérationnalisation de la CVJR et la création des MARN (Missions d'Appui à la Réconciliation Nationale).

En ce qui concerne les défis, les formateurs ont indiqué l'inclusion et la représentation de toutes les parties maliennes dans les processus de paix et dans ces mécanismes, y inclus les forces armées à constituer, et l'exigence de sincérité et de la bonne foi des parties à l'implication des populations dans la mise en œuvre de l'Accord notamment, dans les



réformes qu'il prévoit.

Dans son message de clôture, le Représentant Spécial Adjoint de la MINUSMA en charge des questions Politiques, M. Koen Davidse, qui par ailleurs a pris part à la dernière session des travaux, s'est réjoui de la qualité des débats. Il a également exhorté les participants à former des équipes conjointes, à la

fois inclusives et représentatives des différentes sensibilités du terrain, qui seront, à leur tour, chargées de diffuser aux communautés les messages identifiés au cours des travaux. Il a enfin invité chaque acteur, femmes, jeunes et société civile, à contribuer à la paix en s'appropriant l'accord et en faisant de sa mise en œuvre une priorité.



GAO : LES RESPONSABLES MILITAIRES DE LA PLATEFORME SENSIBILISÉS SUR LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AU CONFLIT



A Gao, la MINUSMA, à travers son Bureau de la Conseillère Principale pour la Protection des Femmes, vient de clore une formation des leaders militaires de la Plateforme sur la protection et la prévention contre les violences sexuelles liées au conflit (VSLC). Tenue du 13 au 14 juin 2017, la réunion a regroupé plus de 40 responsables militaires de ce mouvement armé signataire de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

« Pendant ces deux jours, les participants ont été informés sur les violences sexuelles liées au conflit. Nous les avons expliqué et ensemble, avons exploré toutes les formes de violations des droits de l'homme, plus précisément les violences sexuelles liées au conflit, touchant à la protection et à l'intégrité de toutes les personnes qui sont sur le territoire du Mali. Enfin, nous avons mis en exergue la responsabilité des acteurs militaires dans la lutte contre ce fléau, » a souligné M. Oschcard Kouadio, administrateur chargé de la protection des femmes au Bureau de la Conseillère principale pour la protection des femmes à la MINUSMA, qui facilitait cette formation. Une session à laquelle ont pris part les différents responsables militaires de la Plateforme venus de

Bamako, Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou.

Depuis le début de la crise malienne, la question des VSLC a fait l'objet d'attentions particulières dans les différents rapports du Secrétaire général des Nations unies. Cette préoccupation, inscrite dans la résolution 2100 (2013), demandent une protection particulière des victimes de violences sexuelles liées au conflit, ainsi que la mise en œuvre d'actions concrètes pour prévenir à stopper lesdites violences. Cette disposition a été réitérée dans les résolutions, 2164 (2014), 2227 (2015) et plus récemment la 2295 (2016) qui ont renouvelé les mandats de la MINUSMA. Un moyen pour Conseil de sécurité de l'ONU, d'amener toutes les parties de la crise malienne, à jouer un rôle de prévention, de protection et de réponse aux cas de VSLC.

M. Ibrahim Abdoulaye Diallo, responsable militaire au sein de la Plateforme et point focal général de la Plateforme auprès du système des Nations Unies, principalement de la MINUSMA en matière de violences sexuelles liées au conflit, s'est dit satisfait de la tenue de cette activité et a exhorté les participants « à restituer rapidement les résultats



de l'atelier à leurs bases, de façon très correcte pour lutter contre ce fléau ».

Le colonel-major Ayouba Ag Mouslim, qui dirige la principale base de la Plateforme à Gao, estime qu'il est temps d'intensifier leur action pour lutter contre les violences sexuelles liées au conflit. « Nous, chefs militaires, avons décidé de mener une campagne de sensibilisation auprès de tous nos combattants et à tous les niveaux de notre mouvement, afin de nous prévenir des cas de violences sexuelles et à répondre aux préoccupations suscitées par ces abus sexuels dans chacune de nos bases respectives, » a-t-il déclaré.

« La tenue de l'atelier de Gao entre dans le cadre de négociation que la MINUSMA a mené avec les parties au conflit puis à la signature d'un communiqué unilatéral de la Plateforme en Juin 2016. Ce document est assorti d'un plan de mise en œuvre de toutes leurs activités de lutte contre les violences sexuelles liées au conflit » a expliqué le facilitateur Oschcard Kouadio.

La recommandation clé formulée à l'issue de cet atelier vise notamment à désigner et à former des points focaux en matière de protection et prévention contre les violences sexuelles liées au conflit dans chacune des bases de la Plateforme à travers le pays.

Satisfait de l'engagement des participants à ladite activité, l'Administrateur en charge de la protection des femmes à la MINUSMA, a lancé un appel à toutes

les autorités (militaires et politiques) de la Plateforme et les exhorte à démultiplier les effets de cette formation au niveau des régions, à sensibiliser et à porter haut le message de protection et de prévention contre les violences sexuelles liées au conflit dans toutes les différentes localités où sont stationnés leurs combattants. Et de les assurer que « la MINUSMA est prête à vous accompagner et à vous appuyer dans ce domaine pour que l'enfant, c'est-à-dire la fille et le garçon, l'homme et la femme, ne soient plus victime de violences sexuelles liées au conflit dans le cas du territoire du Mali ».

L'atelier a officiellement été ouvert et clôt par Mme Ndeye Yande Kane de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection : « Je pense maintenant que vous êtes bien outillés et mobilisés pour faire respecter les droits des femmes, particulièrement lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes en période de conflit. Le commandant, partout où il est, doit être en mesure de maîtriser ces troupes et les troupes sous votre commandement ne doivent pas vous échapper. La balle est donc dans votre camp » **a-t-elle conclu.**

SANTÉ DANS LE RÉGION DE KIDAL : LA MINUSMA APPUI LA COMMUNAUTÉ



La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), a procédé le 16 juin 2017, au lancement officiel des projets à impact rapide "Appui à la réhabilitation du centre de santé communautaire d'Etambar (Kidal)" et "Projet d'Appui en équipement et matériels médicaux et non médicaux au centre de santé communautaire d'Etambar (Kidal)"

Ces deux projet viseront, la réhabilitation et l'équipement du Centre de Santé Communautaire du quartier Etambar soit : neuf pièces du CSCOM, le domicile du Directeur Technique du Centre, un bloc de latrine et un bloc de douche réhabilités, ainsi qu'un incinérateur et une fosse à ordures également réhabilités. D'un cout global de 85,000 Dollars, soit environ 51 millions de F CFA sur une durée de 4 mois, ces projets sont financés par

la MINUSMA, à travers sa Division des Affaires Civiles. Ces projets à impact rapide (QIP) sont pilotés par l'ONG partenaire IEDA Relief. Dans leurs mises en œuvre, les deux projets créeront en complément des techniciens IEDA Relief, 10 emplois. Une main d'œuvre locale qui profitera directement aux 7000 habitants des trois quartiers.

L'objectif ciblé serait de mettre à la disposition des populations, des quartiers Etambar, Intidban et Angamali un centre de santé, nouveau et fonctionnel, afin de leur permettre un accès aux services sociaux de base a proximité. Devant les représentants des autorités locales, des jeunes, des chefs de quartiers, d'ONG et de la Mission, M. Haiba Ag Iknane, aux noms des quartiers bénéficiaires, a exprimé sa reconnaissance à la MINUSMA qui, selon lui, depuis son arrivée au mali en général et a

Kidal en particulier, ne cesse au fil des années, d'essayer tant bien que mal d'améliorer les conditions de vies des populations vulnérables dans les domaines de l'eau, de l'éducation entre autres. Cette aide, a rappelé M. Ag Iknane, « est la bienvenue pour les communautés locales dont il est aussi membre, qui étaient obligé de parcourir plusieurs kilomètres pour accéder aux autres CSCOM ou au Centre de Santé de Référence de Kidal CSRF. »

« C'est dans le souci d'améliorer les conditions de vies des populations, en leur permettant un accès aux services sociaux de base que la MINUSMA à juger très utiles ces projets, parce que ça va profiter a un grand nombre de familles sur place ici, » a déclaré M. John Kahuya représentant des Affaires Civiles de la MINUSMA. Nous espérons que le fonctionnement du CSCOM (Centre de santé communautaire) d'Etambar, permettra le désengorgement des autres centres de santé de la ville et réduire la mortalité infantile sur l'aire de sante qu'il couvrira. C'est en exhortant les représentants bénéficiaires desdits projets à suivre le travail à tous les niveaux afin que les partenaires d'exécution fassent un travail de qualité au

bénéfice des populations que conclut M. Kahuya. Depuis bientôt cinq ans, la crise en cours au Mali, a entraîné une dégradation des conditions d'accès aux services sociaux de



base, notamment dans les régions du Nord où les populations souffrent des effets pervers du conflit armé et de l'insuffisance des investissements publics. Dans la région de Kidal particulièrement, le défaut d'entretien des structures sanitaires et le pillage des équipements ont profondément altéré l'offre des soins de santé de base.



JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES SEXUELLES EN PÉRIODE DE CONFLIT : LE PLAIDOYER DES FEMMES DE TOMBOUCTOU

C'est sous le thème : « Pour une paix durable au Mali, agissons pour éradiquer la violence sexuelle faite aux femmes et aux filles en période de conflit » que la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA, en collaboration avec la Direction Régionale de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEEF), a commémoré le 19 juin dernier, la journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en période de conflit.

54 femmes leaders ont pris part à cette commémoration déroulée la salle de conférence de la DRPFEEF, en présence de la directrice et du représentant du Gouverneur de la région de Tombouctou. « Dans la région de Tombouctou, aucune localité n'a échappé à ce fléau qui frappe surtout les femmes et les filles. J'exhorte toutes les femmes à s'engager pour l'atteinte des objectifs assignés par ladite journée», a déclaré Mme Ben Barka, Fatouma Albadia, Directrice de la DRPFEEF.

Le 19 juin 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus, la résolution 69/293 proclamant le 19 juin Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, afin de sensibiliser à la nécessité d'y mettre un terme, de manifester de la solidarité envers les victimes et de rendre hommage à celles et ceux qui luttent en première ligne pour éliminer ces crimes. Cette date a été choisie pour commémorer l'adoption décisive de la résolution 1820 du 19 juin 2008, dans laquelle le Conseil de sécurité a condamné l'utilisation de la violence sexuelle comme une arme de guerre pouvant faire obstacle à la consolidation de la paix.

Conformément à son mandat tel que défini dans les résolutions 2100, 2164, 2227 et 2295, la MINUSMA s'est engagée à œuvrer pour la

prévention, la protection et la réponse contre les violences sexuelles liées au conflit. « Nous sommes auprès de vous, les victimes, les acteurs pour vous accompagner dans la lutte contre l'impunité », a indiqué Astou Mbow, Officier chargé de droits de l'homme.



En plus du débat très animé sur le sujet entre les participantes, animé par la Direction de la Femme et les officiers de la DDHP de la MINUSMA, les femmes ont visionné un film documentaire illustrant les efforts du Docteur Denis Mukwege dans la lutte contre la violence sexuelle au Congo, dans le Nord Kivu.

Ce documentaire a inspiré les tombouctiennes présentes à lancer un plaidoyer auprès de leurs autorités pour mettre fin à l'impunité des auteurs de violences faites aux femmes et aux filles dans la cité des 333 saints.

GAO : LE COMMANDANT ADJOINT DE LA FORCE APPELLE LE MOC À METTRE LA POPULATION EN CONFIANCE



Le commandant adjoint de la Force de la MINUSMA, le Général Amadou Kane, a visité la Cité des Askia, le lundi 19 juin 2017, avec pour objectif d'inciter le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) à s'impliquer davantage auprès de la population locale, conformément à la mission conférée par l'Accord de paix. S'adressant aux éléments du premier bataillon du MOC, il a lancé un cri d'alarme sur « la situation particulièrement préoccupante » qui prévaut au sein de la structure, tout en fustigeant le comportement abusif de certains de ses éléments.

« Le MOC est aujourd'hui considéré comme un facteur d'insécurité dans la ville de Gao. Tout doit être mis en œuvre pour construire des relations de confiance et faciliter la communication avec les populations », a plaidé le Général Amadou Kane. Celui-ci a exhorté les responsables de ce Mécanisme composé de soldats des FAMA,

d'éléments de la Plateforme et de la Coordination des Mouvements de l'Azawad au « renforcement de la cohérence et de la rigueur dans la prise de décision, dans l'élaboration des mesures de sécurité, mais aussi et surtout dans leur mise à exécution ».

Au quartier général du MOC, le commandant adjoint de la Force onusienne a été renseigné sur les capacités et les activités du MOC, ses relations avec les forces internationales, notamment l'opération Barkhane et la MINUSMA ainsi qu'avec la population locale.

Pour les différents responsables du MOC, les défis actuels affectent directement leur opérationnalisation. L'heure est à la diligence pour renforcer le dispositif sécuritaire, pallier au manque de moyens de transmission et d'armes collectives, et améliorer la gestion des combattants, notamment ceux

qui n'ont pas le statut de militaire, entre autres.

« Nous travaillons jour et nuit pour que ce processus commence, mais que les choses pourront prendre un certain temps », rassure le Général Amadou, en répondant à une question récurrente sur le processus du DDR et l'intégration des combattants, tel que prévu par l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali. Il a aussi recommandé au leadership du MOC de sensibiliser ses éléments sur leur rôle et de les tenir informés de l'évolution du processus de paix en cours. Le Général Kane se dit optimiste quant à l'implication et la détermination des responsables du MOC. Toutefois, il a indiqué que toutes les préoccupations soulevées seront adressées au Comité de suivi de l'Accord (CSA).

De son côté, le commandant de l'opération Barkhane, le colonel A. Didier, a encouragé le MOC à entreprendre des activités civilo-militaires, afin de marquer davantage leur présence et d'instaurer la confiance au sein de la population locale.

Le commandant de la première région militaire, colonel Felix Diallo ; le nouveau chef de bataillon du MOC, le commandant Abdoulaye Tamboura; le coordinateur du MOC, le Colonel Rhissa Ag Mohamed Sidi; le commandant du secteur-Est de la MINUSMA, le Général de division Abu Naser Mohammad Elias, le commandant de l'opération Barkhane, le Colonel A. Didier ont pris part à cette rencontre.

UNE VINGTAINÉ DE JEUNES DE LA RÉGION DE GAO AU COEUR D'UNE FORMATION EN GESTION DE PROJET



Le Super Camp de la MINUSMA à Gao, a servi de cadre pour une formation destinée à la jeunesse de Gao et des cercles de Bourem, Ansongo et Ménaka, du 14 au 16 juin 2017. La formation s'est déroulée dans le cadre du PARC, le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités des Jeunes pour une meilleure inclusion de la paix au Mali. Mise en œuvre par le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), elle vise à promouvoir la paix de façon durable dans le pays, à travers des actions de renforcement de capacités des jeunes sur des questions d'éducation à la culture de la paix, de citoyenneté, de cohésion sociale, mais aussi en renforçant leurs capacités techniques, notamment en gestion de projets.

Plus précisément, cette formation intervient dans le cadre de la réhabilitation de la maison des jeunes de Gao, qui sera inaugurée dans les jours à venir. Afin de redonner vie à la maison des jeunes, il est nécessaire de doter les jeunes de connaissances en gestion de projet, afin qu'ils soient capables de monter eux-mêmes les activités qui animeront la maison des jeunes et contribueront à la vie socio-culturelle de la région de Gao, en promouvant la culture de la paix et du vivre-ensemble.

La formation qui a porté sur la gestion de projets socio-culturels, a réuni une vingtaine

de jeunes, leaders d'associations provenant non seulement de Gao même, mais également des cercles de Ménaka, Ansongo et Bourem. « Il est primordial pour nous d'inclure les jeunes des cercles à cette formation, car ils ont moins l'opportunité d'y prendre part. De plus, nous voulons voir fleurir des projets aux quatre coins du Mali, et pas seulement dans les chefs-lieux des régions », nous confie Albane Dorsaz, jeune volontaire en charge du programme PARC Jeunesse Mali.

La formation retrace toutes les phases de la gestion de projet, de la première identification du projet au bilan final, alors que les exercices pratiques ont permis aux jeunes de s'entraîner aux différentes techniques de la gestion de projet. Les jeunes ont ainsi appris à maîtriser des outils comme le cadre logique, l'arbre à problème ou comment faire un plan de communication. Les sessions ont été placées sous le signe de l'échange et les apports personnels d'expériences, et de remarques ont été constructifs, ont nourri le débat et enrichi la formation.



La représentante des participants, Fadimata Ousmane Haidara, a déclaré lors de la clôture de la session souhaiter que de telles initiatives en faveur des jeunes puissent se multiplier. « Nous avons été très heureux de prendre part

à cette session, qui nous a permis d'avoir des connaissances en gestion de projet.

Nous demandons juste que le temps pour de telles activités soit plus étendue afin que nous puissions davantage apprendre et faire des exercices pratiques, et ainsi sortir de la salle avec nos ébauches de projet déjà entamé que nous allons juste finaliser et consolider » a-t-elle suggéré.

Le Représentant du PVNU Moubarakou Salami a, au nom du bureau des volontaires, déclaré avoir pris bonne note des recommandations faites par les jeunes. Il a aussi rassuré les participants sur la disponibilité du programme des volontaires Nations-Unies à apporter son appui aux jeunes. Il les a exhortés à reprendre les modules qui leur ont été enseignés afin de capitaliser les acquis de cette formation.

La session a pris fin par la remise des attestations aux participants. La formation a également mobilisé un certain nombre de volontaires et de personnel de la MINUSMA, qui se sont engagés en présentant certains modules de la formation et en partageant leurs expériences.

Pour plus d'infos consulter le www.unv.org/fr



ENBREF

16 JUIN

Le Général de Division Jean-Paul Deconinck s'est rendu en Guinée pour accompagner les corps des 4 Casques bleus décédés à Kidal. Le Commandant de la Force de la MINUSMA a présenté les condoléances de l'ensemble des composantes de la Mission onusienne au peuple et aux autorités de la Guinée.

Accompagné par une délégation malienne, il a été accueilli à son arrivé par le ministre d'état chargé de La Défense Nationale Dr Mohamed Diané et le chef d'état-major général de l'armée guinéenne le général de forces armées Namory Traoré. Avant de regagner Bamako, le Général Deconinck et sa délégation ont eu deux audiences au ministère de La Défense et à l'état-major général.



17 JUIN

Le 17 Juin 2017, la Section Protection de l'Enfant a officiellement remis à Mme la Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, les clefs de nouveaux bâtiments. Réalisés à la Cité des enfants, dans le cadre d'un projet à impact rapide financé par la MINUSMA, ces ouvrages sont d'une valeur d'environ 30 millions de FCFA.

Ils ont été entrepris en réponse à une demande de la Cité des Enfants de doter l'institution d'un forage fonctionnant sur un dispositif d'électrification solaire et équipé de trois bornes fontaines. Un lot de 10 latrines, réparti entre filles et garçons, dont deux sont équipées de dispositifs adaptés aux enfants vivants avec un handicap a également été remis.

L'inauguration de l'ouvrage a eu lieu dans le cadre de la commémoration du 16 juin « Journée Internationale de l'Enfant Africain » en présence de centaines de participants dont la Première Dame du Mali, la Présidente du Parlement National des Enfants, plusieurs Ambassadeurs, membres du gouvernement, représentants des agences du système des nations unies, et des responsables d'organisations de la société civile



19 JUIN

GAO : LE NOUVEAU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE REÇU À LA MINUSMA

Le chef de bureau de la MINUSMA à Gao, Mohamed El-Amine Souef, a reçu dans son bureau sis Super Camp ce lundi 19 juin 2017 la visite du nouveau Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Gao, Hamadoun dit Balobo Guindo.

Mr. Souef a assuré le Procureur de la disponibilité de MINUSMA de l'accompagner dans sa mission visant à consolider l'Etat de droit, la protection des droits de l'homme, et la lutte contre l'impunité.

Très satisfait de son entretien avec le Chef de la Mission onusienne qui était successivement accompagné des responsables de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection, et celui de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires, le nouveau Procureur de la République s'est dit être rassuré par la présence dans la région des forces internationales, dont les FAMA, l'opération Barkhane, et la MINUSMA. « Nous sommes obligés de travailler en symbiose pour atteindre les résultats tant attendus de nous par les populations » a-t-il indiqué.

Nommé par décret no.353 du 24 avril 2017, M. Hamadoun dit Balobo Guindo a pris ses fonctions le 9 juin 2017.





COMMUNIQUÉS

15 JUIN

LA MINUSMA APPELLE À METTRE FIN AUX VIOLENCES ET AUX ABUS DES DROITS DE L'HOMME

La MINUSMA exprime sa vive préoccupation face à la recrudescence des violences ayant visé les populations civiles dans certaines localités des régions du nord du Mali, notamment à Kidal, Tessalit, Annefis, Gao, Intachdayt et Anoumalane.

La MINUSMA condamne vigoureusement les exécutions sommaires, les viols, les enlèvements, et les mauvais traitements, ayant occasionné dans certains cas des déplacements forcés de populations. Ces graves abus des droits de l'Homme commis principalement à l'encontre de la population civile ont été documentés aux mois de mai et juin 2017.

« Nous condamnons fermement tous ces actes de violence qui compromettent les efforts de paix et de réconciliation en cours. Les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes devant la justice », a déclaré M. Koen Davidse, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies au Mali.

La Mission enjoint les groupes armés impliqués dans ces graves abus à mettre immédiatement un terme à la spirale de violence. La Mission exhorte les groupes armés, les leaders communautaires et de la société civile à se mobiliser pour lancer toutes initiatives susceptibles d'apaiser les tensions et de résoudre pacifiquement les différends.

Bamako, le 15 juin 2017

19 JUIN

MESSAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ONU À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE SEXUELLE EN TEMPS DE CONFLIT

Aujourd'hui, nous rendons hommage aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons qui ont subi des violences sexuelles atroces lors de conflits et nous réaffirmons la volonté de la communauté internationale dans son ensemble de venir à bout de ce fléau.

Le viol et la violence sexuelle en temps de conflit sont une tactique terroriste et une tactique de guerre employées à des fins stratégiques pour humilier, dégrader et détruire autrui, souvent dans le cadre d'une campagne de nettoyage ethnique. On ne devrait jamais y voir une conséquence inévitable des guerres. La violence sexuelle remet en question le droit de tout un chacun à mener sa vie dans la dignité et elle représente une menace pour la paix et la sécurité collectives.

Qu'il s'agisse d'avoir recours à la diplomatie préventive, de favoriser la consolidation de la paix et le développement, d'encourager l'adoption d'initiatives à l'échelle nationale ou de lutter contre la

discrimination fondée sur le sexe, l'Organisation des Nations Unies n'épargne aucun effort pour s'attaquer aux racines de la violence sexuelle en temps de conflit. Nous continuerons de suivre la situation, d'en rendre compte, d'aider les victimes et de tout faire pour obtenir que les coupables aient à répondre de leurs actes.

L'Organisation des Nations Unies fait de son mieux pour donner au personnel de maintien de la paix les moyens dont il a besoin pour pouvoir protéger les civils vulnérables et faire en sorte que justice soit faite dans tous les cas. Il est de notre responsabilité à tous de faire en sorte que de tels crimes n'aient plus lieu. Au nom de toutes les victimes, réaffirmons aujourd'hui notre volonté de mettre un terme à la violence sexuelle en temps de conflit et de faire régner la paix et la justice partout dans le monde.

New-York, le 19 juin 2017

19 JUIN

LA MINUSMA CONDAMNE L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE LE CAMPEMENT "KANGABA"

La MINUSMA condamne dans les termes les plus vigoureux l'attaque terroriste révoltante perpétrée hier, le 18 juin, contre l'établissement touristique « Le Campement Kangaba », situé à l'est de la capitale malienne. Selon les rapports préliminaires fournis par les autorités maliennes, des victimes sont à déplorer et un nombre de blessés a été rapporté. Le bilan officiel définitif de l'attaque demeure à établir par les autorités maliennes compétentes.

La MINUSMA présente ses condoléances les plus attristées aux gouvernements et aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Tout le personnel des Nations Unies est sain et sauf. Quatre membres du personnel de la Mission ont été légèrement blessés; ils ont été évacués des lieux le soir même de l'attaque.

La MINUSMA félicite les forces de sécurité maliennes pour leur action diligente et souligne l'importance de la pleine coopération avec les services compétents maliens pour assurer que les responsables et les commanditaires de ce crime odieux soient identifiés et traduits en justice.

Bamako, le 19 juin 2017

20 JUIN

DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne l'attaque terroriste menée contre un hôtel dans la périphérie de Bamako le 18 juin.

Le Secrétaire général présente ses condoléances aux personnes endeuillées et aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple malien et au Gouvernement du Mali et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Le Secrétaire général se félicite de la réaction rapide des forces de défense et de sécurité maliennes et des forces françaises, appuyées par la MINUSMA.

Le Secrétaire général a offert son plein soutien au Gouvernement du Mali dans ses efforts pour traduire en justice les auteurs de ces crimes. Cet acte renforce la détermination des Nations Unies de soutenir le peuple du Mali, le Gouvernement et les groupes armés signataires dans leurs efforts pour défendre l'accord de paix, contrer le terrorisme et l'extrémisme violent et établir une paix et une stabilité durable.

New York, le 20 juin 2017

26 JUIN

Journée Internationale de lutte contre l'abus et le trafic de drogue



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :

-  <http://minusma.unmissions.org>
-  facebook.com/minusma
-  www.flickr.com/photos/minusma
-  twitter.com/UN_MINUSMA
-  www.youtube.com/minusma
-  https://www.instagram.com/un_minusma



- Bamako 106.6 MHz
- Gao 94.0 MHz
- Kidal 94.0 MHz
- Menaka 94.0 MHz
- Mopti 91.8 MHz
- Tessalit 94.0 MHz
- Tombouctou 92.6 MHz

